

!INFO PSE SERCEL

N°5

Négociations : Ce n'est pas terminé.

❖ Semaine en cours

- Lundi 1^{er} février :
Préparation des contre-propositions pour la réunion de négociations du mercredi.
- Mardi 2 février :
Préparation de la réunion de CE/CCE R2 : argumentaire sur un certain nombre de suppressions de postes
- Mercredi 3 février :
Réunion avec la direction et la délégation de négociation sur les sujets cités ci-dessous.
 - Accord sur les départs anticipés. Ok pour être signé et opérationnel dès la semaine prochaine.
 - Derniers arbitrages sur les catégories professionnelles.
 - Nouvelles propositions de la direction sur les indemnités et sur les mesures d'âges.

Information orale à tout le personnel SERCEL. Pour répondre à des interrogations à la suite de cette communication :

Comme annoncée lors de cette restitution, les éléments rapportés sont ceux annoncés par la direction (nous nous étions engagés à le faire). Elles ne présument en rien de notre acceptation puisque les négociations sont toujours ouvertes. Avant d'entamer la prochaine réunion :

- Nous communiquerons par écrit le contenu de ces nouveaux éléments et nos propositions détaillées pour la suite des négociations.
 - Nous demandons à tous les salariés d'examiner ces documents et nous les commenterons au besoin.
 - Nous n'excluons absolument pas d'appeler le soutien de l'ensemble des secteurs pour aboutir.
- Jeudi 4 février :
CE/CCE (appelé R2) :
La Direction dépeint un avenir très morose, puis fait un bilan des avancées en négó.
Nous avons annoncé notre avis favorable à l'avenant de l'accord pour les départs anticipés.
Nous avons ensuite expliqué que les justifications sur le nombre de postes supprimés et sur les fermetures de sites ne nous ont pas convaincus, la méthode pour les trouver encore moins. Une déclaration des élus sera adjointe au PV dans ce sens.
Pour étayer notre propos, nous avons présenté un extrait de notre travail sur la non justification de la suppression d'un certain nombre de postes sur 3 exemples de services particulièrement impactés.
À l'issue de cette présentation, il a été convenu que des échanges et discussions vont avoir lieu avec la direction sur ce sujet.

❖ Semaine à venir

Ce n'est pas parce que nous entrons dans la période des vacances scolaires que les négociations vont s'arrêter.

Nous entendons bien l'impatience des salariés sur tout SERCEL France mais les négociations avancent. Il faudra que chacun prenne le temps nécessaire pour apprécier ces évolutions, en ne se fixant pas uniquement sur la prime forfaitaire, mais en regardant dans le détail le nombre de mois de salaire net financé par ce plan, par l'empilage des 3 indemnités.

Clairement, **les dernières propositions**, même si nous avons avancé, sont encore **insuffisantes**. Pour que chacun se fasse une idée, vous pourrez aller sur notre site CFDT où une grille sera disponible pour estimer, dans l'état actuel des négociations, le nombre de mois de salaires net d'indemnités globales (sans compter les 12 mois de reclassement).

Tous unis et solidaires Pour Sauver nos Emplois !